

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 MARS 1898.

Premier feuillet de Pétitions.

M. le Baron **de Crombrughe de Looringhe**, 1^{er} Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	735.	Le sieur Augustin Thovoye et la dame Thovoye, à Wasmes, se plaignent d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

- | | | |
|----|------|---|
| 2. | 935. | L'administration communale de Menin soumet au Sénat divers documents tendant à établir les conséquences désastreuses résultant, au point de vue des finances communales, de l'exécution de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique, la mendicité et le vagabondage.
Cette administration émet l'espoir qu'il sera donné à ses desiderata une solution de nature à préserver cette ville d'une ruine complète et irrémédiable. |
|----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. **Léger**, 2^e Rapporteur.

- | | | |
|----|------|---|
| 3. | 520. | Les sieurs Decock et Kielemoes, respectivement président et secrétaire de l'Association des secrétaires communaux de l'arrondissement de Gand, préconisent diverses modifications à la loi du 30 mars 1861 et aux |
|----|------|---|

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

statuts de la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

4. 520. Les sieurs Croonen et Hallemans, respectivement président et secrétaire de l'Association des secrétaires communaux de l'arrondissement d'Anvers, préconisent diverses mesures pour la revision de la caisse de prévoyance des secrétaires communaux et demandent le rejet des conclusions du rapport de M. Adan relatif aux modifications à introduire à la loi du 30 mars 1861, instituant la dite caisse.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

5. 839. Des instituteurs du cercle cantonal de Pâturages préconisent certaines modifications à apporter aux lois et règlements relatifs aux pensions des professeurs et instituteurs communaux ainsi qu'aux pensions de leurs veuves et orphelins ; mais quant à ce second point, ils sollicitent avant tout une étude sérieuse et approfondie de la question et, dans ce but, ils réclament une représentation plus large dans le comité consultatif institué par les articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 1^{er} janvier 1885.

Même demande d'instituteurs du cercle cantonal de Hal.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

6. 861. Le Conseil communal de Charleroi émet le vœu de voir le Gouvernement créer une caisse centrale de retraite, sous la garantie de l'État, en faveur des employés des communes et des administrations qui en dépendent, à l'instar de celle des secrétaires communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
7.	934.

Le Conseil provincial de Namur, défavorable au principe de la représentation proportionnelle, émet le vœu de voir la Législature créer des circonscriptions électorales suffisamment restreintes pour mieux assurer l'égalité des Belges devant le scrutin.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|------|--|
| 8. | 812. | Par pétition datée de Vilvorde. le sieur Gruslin, maréchal des logis de gendarmerie pensionné, rappelle ses pétitions antérieures tendant notamment à obtenir, pour les militaires des grades inférieurs mis à la retraite, la haute-paie pour la décoration militaire. Et pour le cas où cette demande ne serait pas accueillie, le pétitionnaire prie le Sénat de vouloir bien examiner s'il ne serait pas possible d'exonérer de toutes contributions les militaires dont la pension est inférieure à 2,000 francs. |
|----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre, en ce qui concerne le premier point, et l'ordre du jour, quant au second.

- | | | |
|----|------|---|
| 9. | 913. | Le Conseil communal de Schaerbeek émet le vœu de voir les Chambres législatives réorganiser l'armée en répartissant les charges militaires également entre tous les citoyens. |
|----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

- | | | |
|-----|------|---|
| 10. | 913. | Le Conseil communal d'Auderghem émet le vœu que le service personnel et obligatoire pour tous soit décrété par les Chambres législatives. |
|-----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

11.

913.

Les président et membres du Bureau de la Société des anciens défenseurs de la neutralité belge en 1870, à Grivegnée, prient le Sénat de vouloir inviter le Gouvernement à déposer, dans le plus bref délai, un projet de réorganisation de l'armée basé sur la suppression du remplacement.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

12.

913.

Le Conseil communal de Tirlemont émet le vœu de voir réorganiser promptement l'armée sur des bases solides et démocratiques.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

13.

914.

Le sieur Delmotte, Alfred, à Lille, prie le Sénat de vouloir bien accorder son bienveillant appui à une demande d'amnistie pleine et entière, adressée au Roi, et visant les délits d'insoumission et de désertion militaires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

14.

923.

La veuve Christ, née Bodaux, Catherine, se plaint de ne pas recevoir la rémunération allouée à son fils milicien au 10^e de ligne.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre
et à M. le Ministre des Finances.*

15.

944.

Le sieur Dieudonné Brouckmans expose qu'après avoir rempli pendant 32 ans les fonctions d'instituteur communal dans le Limbourg, il a démissionné en 1879, pour occuper la place d'instituteur dans l'enseignement

Numéros
du registre des
d'ordre. pétitions.

catholique, et que son âge et ses infirmités l'ont obligé à se démettre de ces fonctions le 20 décembre 1891. Privé de ressources depuis lors, il sollicite l'intervention du Sénat pour être réintégré dans ses droits à la pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. Van Ockerhout, 3^e Rapporteur.

16. 925. Les délégués du Syndicat des instituteurs de l'arrondissement de Bastogne prient le Sénat de vouloir bien appuyer et voter la proposition de loi de MM. Maenhout et consorts, apportant des modifications à certaines dispositions de la loi scolaire du 15 septembre 1895.

Même demande d'instituteurs du cercle cantonal de Marchienne, Couvin, Marcinelle, Stavelot, Dison, Léau, Lessines, Braine-l'Alleud, Wavre, Louvain, Bastogne, Saint-Hubert, Jemeppe-sur-Meuse, Héron, Spa, Warrenne, Durbuy, Borgloon, Chénée, Halle, Aerschot, Assche, Glabbeek, Vielsalm, Ougrée, Frasnes-lez-Buissonal, Tubise, Houffalize, Verviers, Fauvillers, Lennick-Saint-Quentin, Turnhout, Woluwe-Saint-Etienne, Arlon, Eeckeren, Genappe, Hannut, Liège, Neufchâteau, Peruwelz, Remicourt, Heyst-op-den-Berg, Celles, Andenne, Antoing, Anvers, Beeringen, Bertrix, Brouckom, Gingelom, Hasselt, Hees, Horpmaal, Meuwen, Over-Repen, Quevaucamps, Stockroye, Tamines, Templeuve, Ulbeek, Vlytingen, Fléron, Brée, Loxbergen, Seneffe, Flobecq, Enghien, Wolverthem, Achel, Pâturages, Leuze, Walcourt, Puers, Champlon, Brusthem, Huy, Florennes, Fosses, Alost et Schaerbeek-Saint-Josse-ten-Noode.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

17. 937. Des habitants de la ville de Nieuport exposent les conséquences de l'épouvantable catastrophe dont cette ville a été le théâtre le lundi 29 novembre dernier ; ils préconisent diverses mesures pour empêcher le retour de pareille calamité et sollicitent la bienveillante intervention du Sénat auprès du Gouvernement pour obtenir

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

l'exécution des travaux dont la funeste journée du 29 novembre 1897 a démontré une fois de plus la pressante nécessité.

Même demande du Conseil communal de Nieuport.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, en la recommandant à toute sa bienveillance.

18. 946. Des instituteurs du canton scolaire de Saint-Nicolas-Waas préconisent certaines modifications qu'ils voudraient voir apporter, au cours de la présente session, aux lois et règlements relatifs aux pensions des instituteurs communaux.

Même demande d'instituteurs du Cercle cantonal de Wolverthem.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

M. Crousse, 4^e Rapporteur.

19. 888. Les président et secrétaire du Comité de Tervueren de la Société provinciale d'agriculture préconisent certaines mesures pour défendre la culture de la betterave et l'industrie du sucre contre la concurrence des pays étrangers, basée sur les primes de sortie accordées à leurs produits.

Même demande des comités d'Etterbeek et de Meysse.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances, avec prière d'en faire l'objet d'un bienveillant examen.

20. 901. Les président et secrétaire du Comité agricole de Saint-Trond prient le Sénat de se montrer favorable à un remaniement de la législation sucrière dans le but d'équilibrer la situation de l'industrie nationale vis-à-vis des grands pays voisins, qui viennent d'octroyer de fortes primes à la fabrication du sucre et ont causé ainsi l'abaissement des cours.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances, avec demande d'un examen immédiat et exceptionnellement bienveillant.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

- | | | |
|-----|------|--|
| 21. | 915. | L'administration communale de Stavelot transmet au Sénat copie du recours qu'elle vient de formuler contre l'arrêté de la Députation permanente du Conseil provincial de Liège, qui accorde l'autorisation d'installer à la <i>Cascade de Coe</i> une usine hydraulique actionnée par les eaux de cette chute. |
|-----|------|--|

L'administration précitée émet l'espoir que cette protestation aura de l'écho au Sénat et y recevra un accueil sympathique.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

- | | | |
|-----|------|---|
| 22. | 940. | Le bourgmestre d'Elverdinghe demande l'établissement, sur l'accotement de la route pavée d'Elverdinghe à Ypres, d'un macadam de 2 mètres 50 centimètres de largeur pour l'usage des bicyclettes et des automobiles. |
|-----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. Hardenpont, 5^e Rapporteur.

- | | | |
|-----|------|---|
| 23. | 781. | Le sieur Lagneau-Anquinet, à Fayt-lez-Seneffe, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir la restitution d'une somme de 444 francs qui aurait été prélevée indûment sur les droits d'une petite succession délaissée par sa sœur. |
|-----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

- | | | |
|-----|------|--|
| 24. | 933. | Les sieurs Xhoneux et Purnode, respectivement président et secrétaire de « l'Union des propriétaires de l'arrondissement de Verviers » adressent au Sénat un exemplaire de la pétition que cette société a envoyée à M. le Ministre des Finances afin d'obtenir une loi mettant à charge du créancier hypothécaire, au prorata |
|-----|------|--|

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

du revenu de sa créance, l'impôt foncier dû sur un immeuble hypothéqué.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

25. 936. Des brigadiers, sous-brigadiers et préposés des douanes, à Anvers, prient le Sénat de voter dans le cours de cette session une loi établissant une parfaite égalité entre les employés d'une même catégorie, pour l'obtention des grades inférieurs dans le service actif de la douane, et ordonnant que les examens pour le signalement au choix peuvent avoir lieu en français ou en flamand.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

26. 938. Le sieur Henry, receveur des contributions à Mariembourg, prie le Sénat de faire remettre à la famille la feuille de signalement et le dossier complet concernant feu son père, géomètre du cadastre à Flawinne; il espère que sa demande, qui n'est inspirée que par la piété filiale, recevra un accueil favorable.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

M. Selb, 6^e Rapporteur.

27. 920. Le sieur Maieur, Victor, clerc de notaire, à Courtrai, expose les conséquences fâcheuses qu'ont entraînées pour lui des renseignements erronés fournis par un commis de la station de cette ville conseillé par lui au sujet d'un transport de marchandises, et il sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir le remboursement d'une somme de fr. 19-30 qu'il aurait payée de trop.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
28.	924.

Des instituteurs du cercle de Lichtervelde demandent que les instituteurs non diplômés qui ont dix ans de service dans l'enseignement primaire soient mis sur un pied d'égalité avec les diplômés en ce qui concerne le traitement et l'avancement.

Même demande d'instituteurs du cercle de Thourout, du cercle « Onder Ons » de Roulers et d'instituteurs de Lichtervelde.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.*

29.	928.	Le Gouverneur de la province d'Anvers transmet au Sénat une copie de la requête adressée par la Députation permanente, au nom du Conseil provincial, à la Chambre des Représentants, en vue d'une revision des statuts des pensions des instituteurs et des mesures à prendre pour donner satisfaction aux instituteurs démissionnaires de 1879.
-----	------	--

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction
publique, en la recommandant tout particulièrement à
sa bienveillance.*

30.	942.	Les sieurs De Beucker et Reinhard, respectivement président et greffier du « Vlaamsche Volksraad », font part au Sénat que ce cercle demande la constitution d'un conseil supérieur des arts et des lettres.
-----	------	--

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction
publique et à M. le Ministre de l'Agriculture et des
Travaux publics.*

M. Plissart, 7^e Rapporteur.

31.	917.	Le sieur Masset, Hubert, à Seraing, ancien ouvrier mineur devenu incapable de travailler, se plaint de l'insuffisance de la pension qui lui a été allouée.
-----	------	--

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
32.	926.

Par pétition datée d'Ougrée, le sieur Danthine, Henri-Joseph, âgé de 73 ans, expose qu'après avoir travaillé pendant plus de 42 années aux usines Cockerill, il a été mutilé et a obtenu une pension qui lui a été retirée après lui avoir été servie pendant 3 ans. Le pétitionnaire sollicite l'intervention du Sénat pour que cette pension lui soit rendue.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

33.	927.	Par pétition datée d'Ougrée, le sieur Beaujean, Jacques-Joseph, ancien ouvrier aux usines Cockerill, devenu impotent à la suite d'une double hernie, demande que la pension qui lui a été allouée soit majorée.
-----	------	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

34.	929.	Le sieur Xhervelle, Jacques, ancien ouvrier mineur, âgé de 70 ans, se plaint de l'insuffisance de la pension qui lui est allouée, et sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir une amélioration de sa situation.
-----	------	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

35.	934.	Par pétition datée d'Ougrée, le sieur Trillet, Joseph, âgé de 73 ans, ancien ouvrier aux usines Cockerill, se plaint de l'insuffisance de la pension qui lui est allouée et sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir une amélioration de situation.
-----	------	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
36.	939.

Par pétition datée de Seraing, le sieur Jamoul, Joseph, âgé de 65 ans, ancien ouvrier mineur, se plaint de l'insuffisance de la pension qui lui est allouée et sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir une amélioration de situation.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Le Président,
Baron P. BETHUNE.